



Les Français et la baisse des aides et réductions d'impôt liées à la garde des enfants à domicile

Sondage Ifop pour la Fédération du Service aux Particuliers

Octobre 2014

N° 112530

Contacts Ifop :

Frédéric Dabi - Directeur Général Adjoint

Guillaume Marchal - Chargé d'Etude

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

01 45 84 14 44 / 06 16 97 06 01

Prenom.nom@ifop.com



Sommaire

1 - La méthodologie..... 2

2 - Les résultats de l'étude..... 4

1 | La méthodologie



Etude réalisée par l'Ifop pour la Fédération du Service aux Particuliers

Echantillon	Méthodologie	Mode de recueil
 Echantillon de 468 personnes actives ayant des enfants de moins de dix ans, issu d'un échantillon de 3206 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.	 La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération.	 Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing) du 1^{er} au 9 octobre 2014.

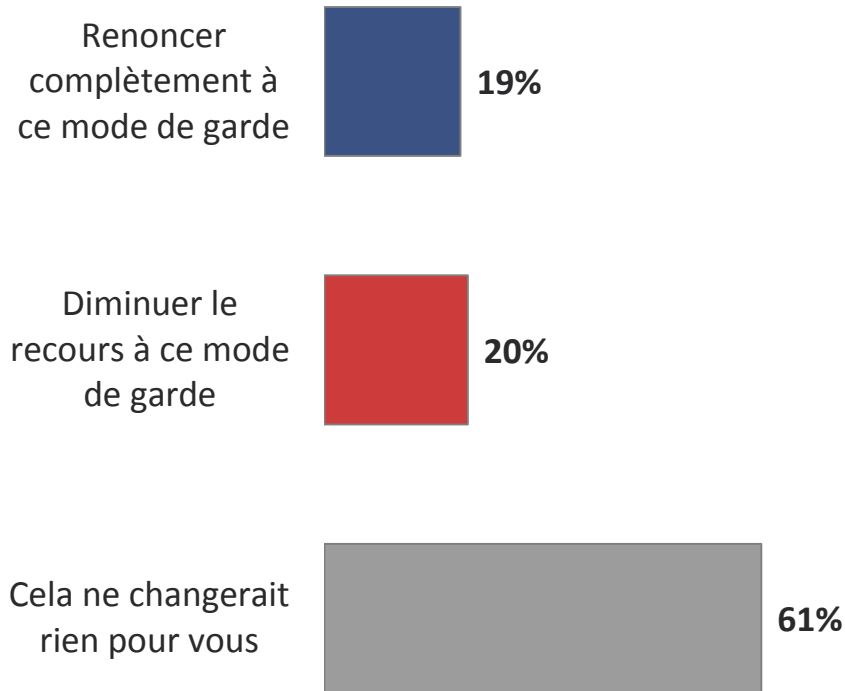
2 | Les résultats de l'étude



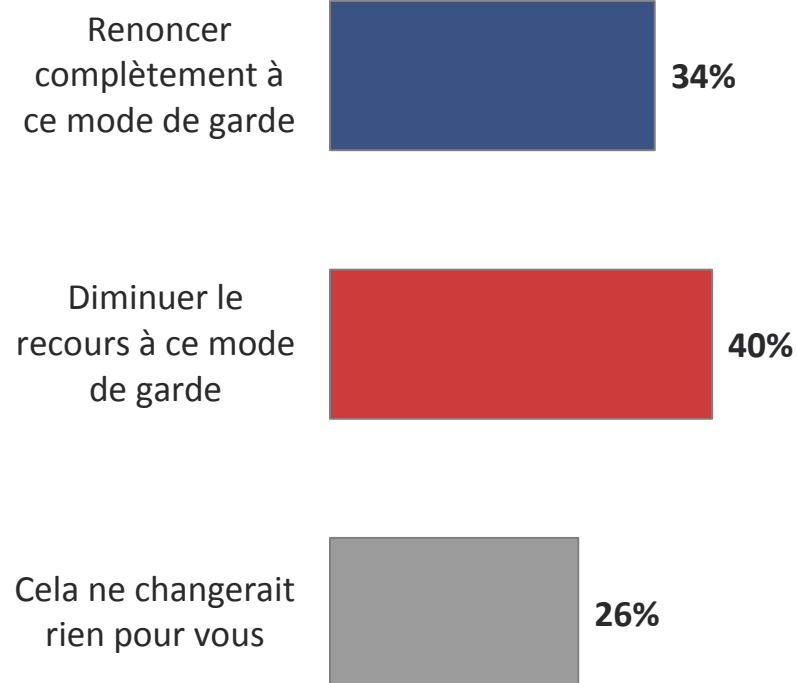
L'impact perçu d'une révision à la baisse de 30% des aides et réductions d'impôt liées au recours au service rémunéré d'une personne pour la garde des enfants à domicile

Question : Une **révision à la baisse de 30%** des aides et réductions d'impôts liées au recours à ce mode de garde à domicile est envisagée par le Gouvernement. Diriez-vous que cette révision à la baisse de 30% vous inciterait à ... ?

Ensemble des parents actifs d'enfants de moins de 10 ans



Parents ayant recours au service rémunéré d'une personne à domicile au moins une fois par semaine



L'impact perçu d'une révision à la baisse de 30% des aides et réductions d'impôt liées au recours au service rémunéré d'une personne pour la garde des enfants à domicile

Question : Une **révision à la baisse de 30%** des aides et réductions d'impôts liées au recours à ce mode de garde à domicile est envisagée par le Gouvernement. Diriez-vous que cette révision à la baisse de 30% vous inciterait à ... ?

Ensemble des parents actifs d'enfants de moins de 10 ans

Renoncer
complètement à
ce mode de garde



19%



Diminuer le
recours à ce mode
de garde



20%

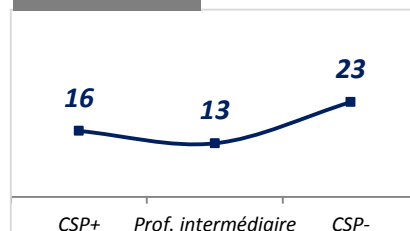


Cela ne changerait
rien pour vous

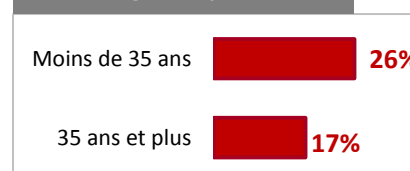


61%

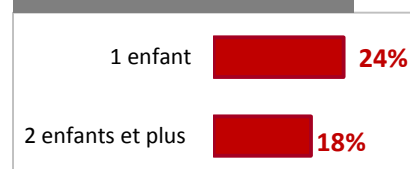
Selon la CSP



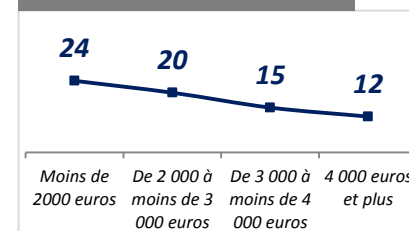
Selon l'âge des parents



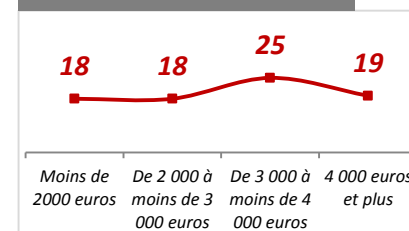
Selon le nombre d'enfants



Selon le niveau de revenu



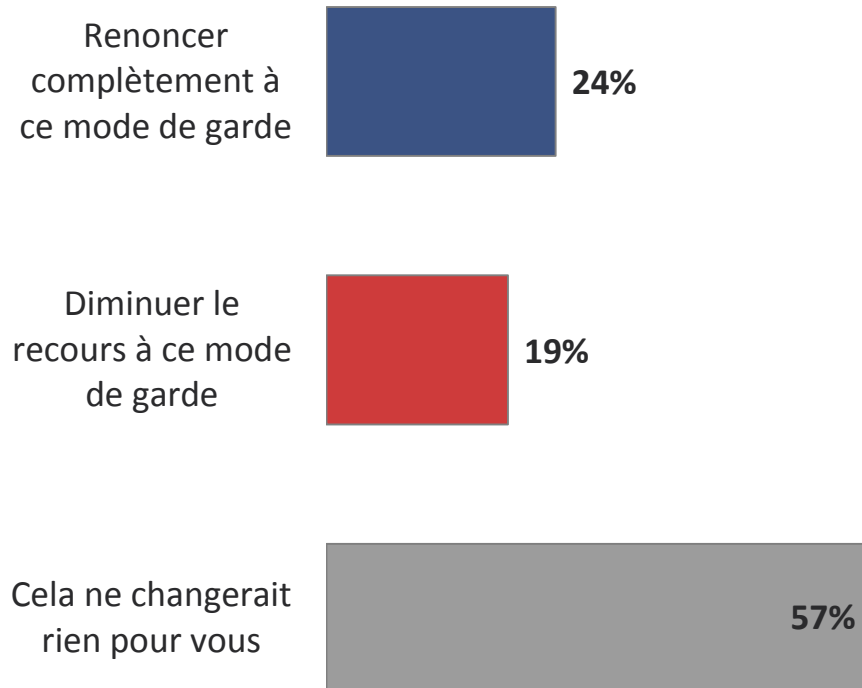
Selon le niveau de revenu



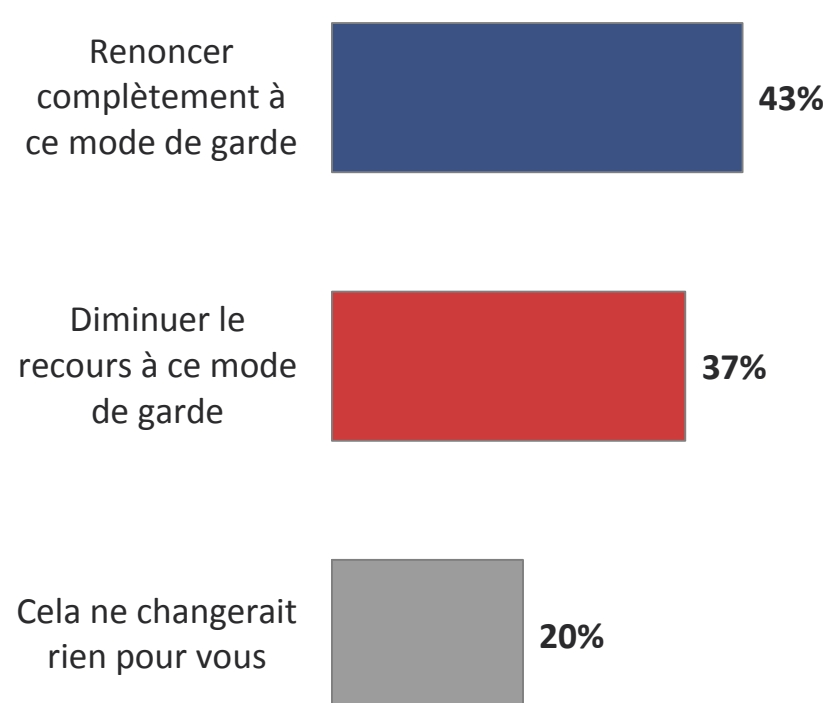
L'impact perçu d'une révision à la baisse de 50% des aides et réductions d'impôt liées au recours au service rémunéré d'une personne pour la garde des enfants à domicile

Question : Une **révision à la baisse de 50%** des aides et réductions d'impôts liées au recours à ce mode de garde à domicile est envisagée par le Gouvernement. Diriez-vous que cette révision à la baisse de 50% vous inciterait à ... ?

Ensemble des parents actifs d'enfants de moins de 10 ans



Parents ayant recours au service rémunéré d'une personne à domicile au moins une fois par semaine



L'impact perçu d'une révision à la baisse de 50% des aides et réductions d'impôt liées au recours au service rémunéré d'une personne pour la garde des enfants à domicile

Question : Une **révision à la baisse de 50%** des aides et réductions d'impôts liées au recours à ce mode de garde à domicile est envisagée par le Gouvernement. Diriez-vous que cette révision à la baisse de 50% vous inciterait à ... ?

Ensemble des parents actifs d'enfants de moins de 10 ans

Renoncer complètement à ce mode de garde



24%



Selon la présence d'enfants de moins de 3 ans

Oui 29%

Non 22%

Diminuer le recours à ce mode de garde



19%



Selon l'âge des parents

Moins de 35 ans 24%

35 ans et plus 17%

Cela ne changerait rien pour vous



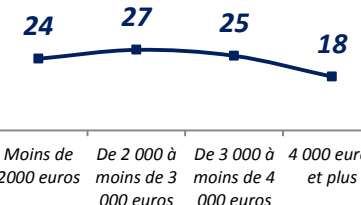
57%

Selon le nombre d'enfants

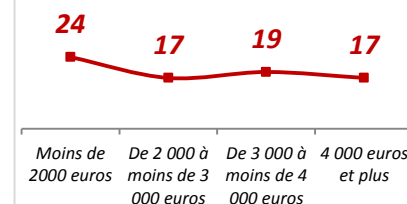
1 enfant 24%

2 enfants et plus 17%

Selon le niveau de revenu



Selon le niveau de revenu



La révision à la baisse, envisagée par le Gouvernement, des aides et réductions d'impôts liées au recours au service rémunéré d'une personne pour la garde des enfants à domicile aurait une nette incidence sur les parents concernés. Dans le cas d'une baisse de 30% de ces aides et réductions, plus d'un tiers des parents d'enfants de moins de dix ans qui y ont recours (34%) affirment, en effet, qu'ils renonceraient complètement à ce mode de garde, et ils seraient quatre sur dix à diminuer leurs recours à une personne rémunérée pour s'occuper de leurs enfants à domicile. L'impact serait logiquement plus fort si la baisse envisagée était de 50% puisque, dans ce cas de figure, 43% des parents concernés renonceraient complètement à ce mode de garde, lorsque 37% diminueraient leur recours à ces prestations. Au global, près des trois quarts des parents concernés par ce mode de garde (74%) y renonceraient ou y auraient moins recours en cas de révision à la baisse de 30%, et même huit sur dix si la diminution annoncée était de 50%.

Dans le détail, parmi l'ensemble des personnes actives interrogées ayant des enfants de moins de dix ans, on observe que la renonciation envisagée de la garde à domicile, en cas de diminution de 30% des aides et réductions, est corrélée au niveau de revenus. Alors que 19% de l'ensemble de ces parents affirment qu'ils renonceraient, dans ces conditions, à ce mode de garde, ils seraient près d'un quart (24%) dans les foyers dont le revenu mensuel net est inférieur à 2000 euros, contre 12% dans les foyers les plus aisés (revenu net mensuel supérieur à 4000 euros). Dans le cas d'une diminution de 50%, la variable revenu impacterait aussi sur la décision de renoncer à la garde des enfants à domicile, puisque seules 18% des personnes vivant avec plus de 4000 euros net par mois y renonceraient contre 24% de l'ensemble des parents interrogés.

D'autres variables influenceraient également la décision de recourir moins souvent à la garde rémunérée des enfants à domicile, en cas de baisse des aides et réduction d'impôts, notamment le nombre d'enfants. Mais sur ce dernier critère, c'est, de façon plutôt contre-intuitive, dans les foyers avec un seul enfant de moins de dix ans qu'une diminution du recours à ce mode de garde serait davantage envisagée (dans 24% des cas, contre 18% dans les foyers avec deux enfants ou plus, si une baisse de 30% des aides et réductions d'impôts était appliquée).



Restez connecté en temps réel avec l'actualité des sondages



iOS - iPhone & iPad

Androïd

www.ifop.com

[@ifopopinion](https://twitter.com/ifopopinion)

[Ifop Opinion](https://www.facebook.com/ifopopinion)

A propos du Groupe Ifop :

Précurseur sur le marché des sondages d'opinion et des études marketing depuis 75 ans, l'Ifop est aujourd'hui l'un des leaders de son secteur. Structuré autour de 6 expertises (Opinion & Stratégies d'Entreprise, Consumer & Beauty, Services, Médias & Numérique, Santé et Luxe), l'Ifop crée de la valeur pour ses clients en sécurisant la qualité de l'information recueillie et en lui donnant du sens et de la perspective. Il les accompagne dans la définition et le pilotage de leur stratégie d'entreprise en leur fournissant une vision opérationnelle et prospective qui leur permet d'anticiper les mutations sociétales et les tendances des marchés. C'est aussi dans cet esprit pionnier que l'Ifop développe de nouvelles expertises transversales (Planning Stratégique, Grandes Enquêtes). Entreprise proche de ses clients, l'Ifop intervient dans une cinquantaine de pays à travers le monde, à partir de ses cinq implantations : Paris, Buenos Aires, Shanghai et Hong-Kong. Il réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros et emploie plus de 200 collaborateurs.

Présent lors de toutes les campagnes présidentielles et municipales de la Cinquième République, l'Ifop est reconnu comme un acteur majeur dans le domaine électoral et de l'analyse de l'opinion.

A propos du Département Opinion et Stratégies d'Entreprise de l'Ifop :

Le Département Opinion et Stratégies d'Entreprise de l'Ifop compte une vingtaine de professionnels de l'opinion publique indépendants. La mission de notre Département est d'accompagner dans leurs décisions stratégiques et leurs choix de communication l'ensemble des acteurs publics, privés ou associatifs, qu'ils relèvent de la sphère politique, économique, sociale, médiatique ou du développement durable. Il s'agit, au travers des dispositifs d'enquête quantitatifs et qualitatifs réalisés par le Département Opinion et Stratégies d'Entreprises d'éclairer nos clients sur les opinions, les attitudes et les comportements des groupes et des individus, dans toute leur diversité et complexité d'électeurs, de consommateurs, de salariés, d'usagers, d'épargnants, d'internautes...